

UN LEADERSHIP FORT – FORMER UNE MAIN-D'ŒUVRE HAUTEMENT QUALIFIÉE

Le gouvernement Harper tient sa promesse de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015. Le Plan d'action économique du Canada s'appuie sur une gestion budgétaire prudente et sur le plan du gouvernement axé sur des impôts bas pour créer des emplois, stimuler la croissance et assurer la sécurité. Depuis le creux de la récession, plus de 1,2 million d'emplois nets ont été créés – en grande partie des emplois à temps plein et bien rémunérés dans le secteur privé.

Parallèlement, le gouvernement a abaissé les impôts chaque année depuis son entrée en fonction. Il est parvenu à réduire le fardeau fiscal fédéral global à son niveau le plus bas depuis plus de 50 ans.

Le plan du gouvernement axé sur l'équilibre budgétaire et des impôts bas pour favoriser l'emploi, la croissance et la sécurité donne des résultats, mais il reste du travail à accomplir. De nouveaux défis se pointent à l'horizon, et le gouvernement doit tenir le cap pour protéger les intérêts économiques des Canadiennes et des Canadiens et assurer la sécurité du pays.

Le Plan d'action économique (Plan d'action) de 2015 contribue à faire du Canada un pays plus fort grâce aux mesures qui suivent.

Former la main-d'œuvre de demain

Afin de soutenir la création d'emplois, de favoriser la croissance et d'assurer la prospérité à long terme dans un monde de plus en plus marqué par la concurrence, les travailleurs du Canada se doivent de posséder les compétences requises pour exercer des emplois nouveaux et meilleurs.

Le Plan d'action de 2015 fait fond sur des mesures déjà prises par le gouvernement afin de former l'effectif de demain, à savoir :

- Prendre des mesures afin de contribuer à l'harmonisation des exigences de formation et de certification des apprentis dans des métiers désignés Sceau rouge ciblés. Cette proposition profitera directement aux apprentis en leur permettant de faire reconnaître leurs titres de compétences dans toutes les provinces canadiennes, ce qui leur permettra de se relocaliser plus facilement pour pouvoir travailler et être formés là où se trouvent les emplois.
- Effectuer un investissement ponctuel de 65 millions de dollars sur quatre ans à l'intention d'associations de gens d'affaires et de l'industrie pour leur permettre de travailler avec les établissements d'enseignement postsecondaire qui le souhaitent pour mieux faire concorder les programmes de cours avec les besoins des employeurs.
- Élargir l'admissibilité aux bourses canadiennes pour étudiants à revenu faible ou moyen aux programmes de courte durée afin qu'un plus grand nombre d'étudiants puissent suivre des programmes postsecondaires de courte durée axés sur les compétences pratiques et dont la période de transition entre les études et l'emploi est courte.
- Soutenir les études postsecondaires en réduisant les contributions parentales prévues et en éliminant les revenus gagnés en cours d'études du processus d'évaluation des besoins du Programme canadien de prêts aux étudiants. Ces changements permettent de mieux reconnaître la situation financière des familles canadiennes et permettent aux étudiants de travailler et d'acquérir une expérience de travail précieuse tout en fréquentant l'école sans avoir à se soucier de la réduction de leur aide financière.
- Investir 248,5 millions de dollars sur cinq ans dans les programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones en vue d'appuyer la formation d'une main-d'œuvre autochtone qualifiée et motivée.
- Investir 2 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2016-2017, afin d'étendre le Programme des ordinateurs pour les écoles, ce qui permettra à un plus grand nombre de Canadiens de participer pleinement à l'économie numérique.

Appuyer les travailleurs canadiens

En plus de former l'effectif de demain, le gouvernement prend des mesures concrètes afin que les travailleurs d'aujourd'hui soient aiguillés vers les emplois disponibles – de bons emplois qui correspondent à leurs compétences et qui profitent à l'économie canadienne. Le Plan d'action de 2015 va plus loin et propose ce qui suit :

- Investir 53,8 millions de dollars sur deux ans pour prolonger jusqu'en août 2016 le projet pilote Travail pendant une période de prestations (d'assurance-emploi).
- Améliorer l'information sur le marché du travail, en lançant notamment le nouveau portail national à guichet unique d'information sur le marché du travail.
- Rendre permanent le projet pilote de prêts pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Grâce à ces mesures et à d'autres, le Plan d'action économique de 2015 améliore la vie des travailleurs canadiens et aide un plus grand nombre de Canadiens à trouver un emploi.
